

LA GRANDE MOTTE – Du 28 septembre au 3 octobre 2020

(et suivant le nombre de personnes du 05 au 09 octobre)

BULLETIN D'INSCRIPTION A JOINDRE AVEC LE CHEQUE (pour le 15 janvier 2020)

NOM :	NOM :
Prénoms :	Prénoms :
Adresse :	Adresse :
.....
Mail :	Mail :
Tél :	Tél :
Village du siège de votre club :	Village du siège de votre club :
.....
N° carte adhérent * :	N° carte adhérent * :
*ne pas envoyer la photocopie de la carte	*ne pas envoyer la photocopie de la carte

ATTENTION TRES IMPORTANT : Même nom, même prénom sur votre bulletin d'inscription, votre passeport et votre carte adhérent (pour ce voyage vous ne serez couvert par l'assurance GROUPAMA- contrat ARCANGE, **que si ces 3 critères sont respectés**) –

A l'inscription, joindre une photocopie de votre carte d'identité en cours de validité et pour les personnes bénéficiant de l'aide, une photocopie complète de votre dernier avis d'imposition (2019 revenus 2018).

Type de chambre	Double	Double (2 lits)	Double à partager	Chambre individuelle (en nombre limité) + 40 €
-----------------	--------	--------------------	----------------------	---

Si vous êtes seul(e), connaissez-vous une personne pour partager votre chambre :

Prix du voyage (entourer votre tarif) : **490 € sans aide** - **355 € avec aide.**

Pour le paiement, 2 possibilités :

1. Acompte de 100 € à régler à l'inscription pour le 15 janvier 2020 + solde pour le 31 juillet sans relance de notre part.

ou

2. Paiement échelonné : 2 chèques de 100 € à envoyer au moment de l'inscription pour le 15 janvier 2020 : un sera encaissé dans les jours suivants et l'autre fin avril 2020. Solde pour le 31 juillet sans relance de notre part.

Le(s) chèque(s) sont à libeller à l'ordre de **F.D.G.M. 64** et doivent être envoyés avec le bulletin d'inscription à notre bureau à Orthez : FDGM 64 Voyages - Parc Gascoin – 64300 ORTHEZ

Pour tout renseignement concernant le voyage, vous pouvez appeler notre secrétaire Nicole au 09 67 01 24 38 (l'après-midi) ou Monique au 06 78 59 47 77.

Je, soussigné(e), M/Mme

Atteste avoir pris connaissance du détail du voyage, des conditions générales, des frais d'annulation ainsi que du contrat Assurances Groupama Archange.

Fait à le Signature

N.B. : il est souhaitable d'informer votre président de club de votre participation au voyage.